



LA MEILLEURE  
**OPTION**  
C'EST **THOMAS & PIRO**

## QUELLE SERA VOTRE REMISE SUR VOTRE **MAISON** NEUVE ?

Vous trouverez ci-dessous, les différentes catégories et la remise qui leur est appliquée dans l'hypothèse d'une TVA à 21%, en fonction du projet. Le montant de votre remise sera adapté et recalculé en cas de vente soumise à un taux de TVA réduit.

**PROLONGATION JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 2025**

JUSQU'À

**6 500€** TVAC  
DE REMISE\* PAR CHAMBRE

### Catégorie 1

sur une sélection de maisons situées à :

Anseremme, Beaumont, Belgrade (Les Jardins de Belgrade),  
Braives, Corswarem, Eghezée (Val des Champs),  
Fontaine-l'Évêque (Phase 2), Givry (Le Clos du Bocage),  
Habay-La-Neuve (les Faux-Prés),  
Marche-en-Famenne (Campagnette), Mons (Épinlieu),  
Mons (Clos des Artistes), Mourcourt, Nivelles (Les Chabotes),  
Ressaix (Le Clos des Valérianes), Romsée  
(Quartier de la Gaillette), Rumes, Temploux, Thieu  
(Les Hauts de Thieu), Velaine, Verlaine & Viemme

JUSQU'À

**10 000€** TVAC  
DE REMISE\* PAR CHAMBRE

### Catégorie 2

sur une sélection de maisons situées à :

Arlon, Belgrade (Les Jardins de Belgrade), Ciplet,  
Corroy-Le-Grand, Corswarem, Fontaine-l'Évêque (Phase 2),  
Frasnes-Lez-Buissenal, Geest-Gérompont,  
Givry (Le Clos du Bocage), Mourcourt, Ramillies,  
Romsée (Quartier de la Gaillette), Verlaine,  
Walhain & Zétrud-Lumay

\*Offre soumise à conditions, valable sur une sélection de biens et de projets, sous réserve de disponibilité et limitée à un maximum de 5 ventes par projet, pour toute vente signée avant le 15.11.2025. La remise est indiquée TVAC, dans l'hypothèse d'une vente soumise à TVA de 21%.

Certaines catégories ne sont pas concernées par cette offre, notamment certaines phases de projets, les nouveaux projets, les terrains.